

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Nom de l'organisation à l'origine :

.....

Date :

.....

Nombre d'articles :

.....

Pays signataire :

.....

Art. 1. -

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

Nom de l'organisation à l'origine :
Assemblée Nationale Constituante

Date : 1789

Nombre d'articles : 17

Pays signataire : France

Art. 1. - Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune

